

Lettre d'information COVID-19

Messieurs les parlementaires, Monsieur le président du Conseil départemental, Mesdames et Messieurs les présidents des Communautés d'agglomération et Communautés de communes, Mesdames et Messieurs les maires et Mesdames et Messieurs les présidents des Chambres consulaires

Le ralentissement de la circulation du SARS-CoV-2 se confirme sur le territoire national, avec une diminution du taux d'incidence. Cette amélioration est observée dans l'ensemble des régions et dans toutes les classes d'âge.

Cette semaine aura vu la mise à jour des règles relatives au pass vaccinal ainsi que l'allègement de plusieurs mesures sanitaires. Vous retrouverez le détail de ces évolutions au verso de cette lettre. Parmi elles, nous pouvons nous réjouir notamment de la réouverture des discothèques, secteur parmi les plus durement touchés économiquement par la crise sanitaire.

Par ailleurs, le protocole sanitaire scolaire sera allégé à la rentrée des vacances de février (pour en savoir plus : <https://www.gouvernement.fr/le-protocole-sanitaire-a-l-ecole-allege-au-retour-des-vacances-d-hiver>).

Pour l'administration de la dose de rappel, la vaccination pédiatrique ou la vaccination de celles et ceux n'ayant pas encore débuté leur parcours vaccinal, il est toujours possible d'être accueilli en centre de vaccination sur l'ensemble du département (sans rendez-vous à Blois, Romorantin et Vendôme), tout comme auprès de la médecine de ville.

Nicolas Hauptmann, secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher

Situation COVID-19 au 15 février 2022 (données non consolidées)

- > Taux d'incidence au niveau national : **1 393 / 100 000 habitants**
- > Taux d'incidence pour la Région Centre-Val de Loire : **1 144 / 100 000 habitants**
- > Taux d'incidence pour le Loir-et-Cher : **1 281 / 100 000 habitants**

Vaccination

Vaccination au 15 février 2022 :

- > Nombre de personnes vaccinées avec 1 dose : **270 714**
- > Nombre de personnes complètement vaccinées : **266 852**
- > Nombre de personnes ayant reçu leur dose de rappel : **206 702**

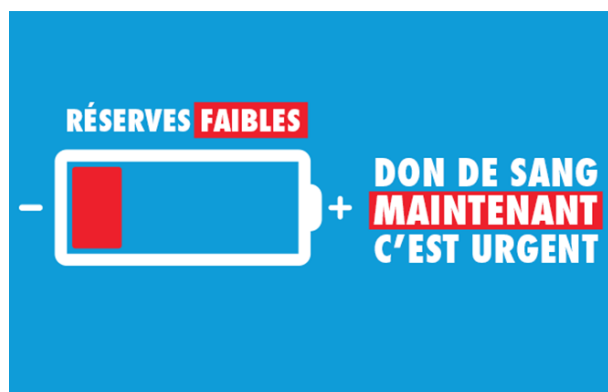
Suivi des cas

- > Nombre de patients zéro entre le 10 et le 16 février : **3 428**
- > Nombre de cas contacts entre le 10 et le 16 février : **1 758**

Les données figurant dans cette lettre proviennent de l'ARS et de la CPAM.

Vous pouvez consulter ces chiffres sur le site de l'ARS :

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/covid-19-situation-et-informations-en-centre-val-de-loire>



MISE A JOUR DES REGLES RELATIVES AU « PASS VACCINAL » ET ALLEGEMENT DE MESURES SANITAIRES



Retrouvez les dernières mesures relatives au pass vaccinal :

<https://www.gouvernement.fr/pass-vaccinal-ce-qui-change-au-15-fevrier-2022>



Pour consulter l'ensemble du calendrier d'allègement des mesures sanitaires :

<https://www.gouvernement.fr/covid-19-le-calendrier-d-allegement-des-mesures-sanitaires>

**Les besoins de sang sont urgents,
n'hésitez pas à faire un don
dans une collecte.**



Pour prendre rendez-vous :
<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

**VOUS N'ÊTES PLUS À
UNE AIGUILLE PRÈS ?**

Après le vaccin anti-covid, il n'y
a pas besoin d'attendre pour
DONNER SON SANG.

